Ciné-débat
Elaboration du PLUi

4 juillet 2019

INTRODUCTION

INTERCOMMUNAL ?

601 km²

32 communes

151 246 habitants

QU’EST-CE QUE LE PLUi ?

- UNE DÉMARCHE **STRATÉGIQUE**

Traduction concrète du Projet de territoire en matière d’aménagement et de développement pour les **10 à 15 prochaines années**

- UN PROJET **SOLIDAIRE** QUI ENGAGE UN **DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ ET MAÎTRISÉ**

✓ **Cohérence** du développement de chaque commune

✓ **Complémentarité** dans la réponse aux besoins de l’ensemble de la population.

QU’EST-CE QUE LE PLUi ?

- DES CHOIX **RÉFLÉCHIS, COMPRIS ET PARTAGÉS**

✓ Une méthode de **gouvernance** impliquant les **élus** aux différentes échelles, et les **Personnes Publiques Associées**

✓ Une implication étroite des **acteurs locaux**

✓ Une **concertation** régulière avec la **population**

- UN OUTIL **RÉGLEMENTAIRE**

✓ Réglementation du **droit des sols** de chaque parcelle, publique ou privée.

✓ **Remplacement des documents communaux** en vigueur

✓ **Référence pour l’instruction** des autorisations d’urbanisme.

QU'EST-CE QUE LE PLUi ?

- UN DOCUMENT **TRANSVERSAL**

LES GRANDES ETAPES DU PLUi

LE DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

Un état des lieux du territoire pour mieux **cerner les enjeux à prendre en compte**

LES GRANDES ETAPES DU PLUi

LE DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

Un état des lieux du territoire pour mieux **cerner les enjeux à prendre en compte**

Objectif du Ciné-Débat : alimenter le diagnostic

LES GRANDES ETAPES DU PLUi

LE DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

Un état des lieux du territoire pour mieux **cerner les enjeux à prendre en compte**

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES

Une stratégie et des objectifs de développement pour le territoire

LES GRANDES ETAPES DU PLUi

LE DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

Un état des lieux du territoire pour mieux **cerner les enjeux à prendre en compte**

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES

Une stratégie et des objectifs de développement pour le territoire

LA TRADUCTION REGLEMENTAIRE

Traduction concrète du projet par la définition des **règles** applicables aux autorisations de construire par **type de zone**

UNE DÉMARCHE DURABLE

Etat Initial de l'Environnement → Enjeux environnementaux → Evaluation environnementale

- **Intégrer les enjeux environnementaux** en tant qu'un des fondements de l'aménagement du territoire.

- **Détailler les incidences positives et négatives découlant du PLUi,** et les mesures pour les éviter, les réduire, voire, en dernier lieu les compenser.

- **Assurer la fonction d'aide à la décision pour les acteurs du territoire,** en vue de la prise en compte de l'environnement aux différents stades de l'avancement du PLUi.

UNE DÉMARCHE CONCERTÉE

COMMUNIQUER

- Articles
- Rubrique PLUi sur le site de SBAA
- Exposition

CONCERTER

- 1 Ciné-débat
- 1 Forum citoyen
- 8 Réunions publiques
- Registres de concertation

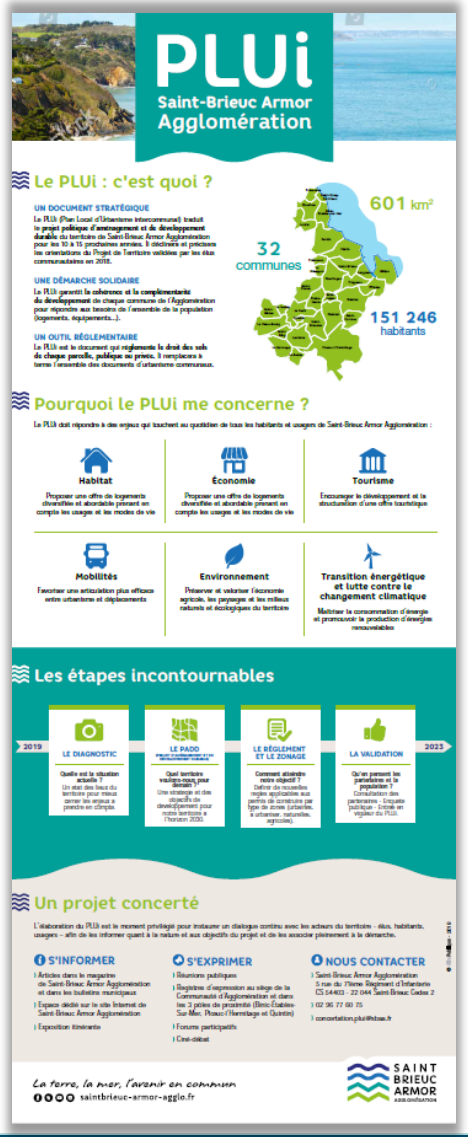

LE CALENDRIER

Concertation

1er semestre 2019
Diagnostic croisé et partagé
Portrait de territoire problématisé

2ème semestre 2019
Scénarios de développement
Vision prospective
Projet de territoire

2020
Traduction réglementaire
Zonage/règlement

Evaluation environnementale

LES THÉMATIQUES DU CINÉ-DÉBAT

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE (vidéo 1)

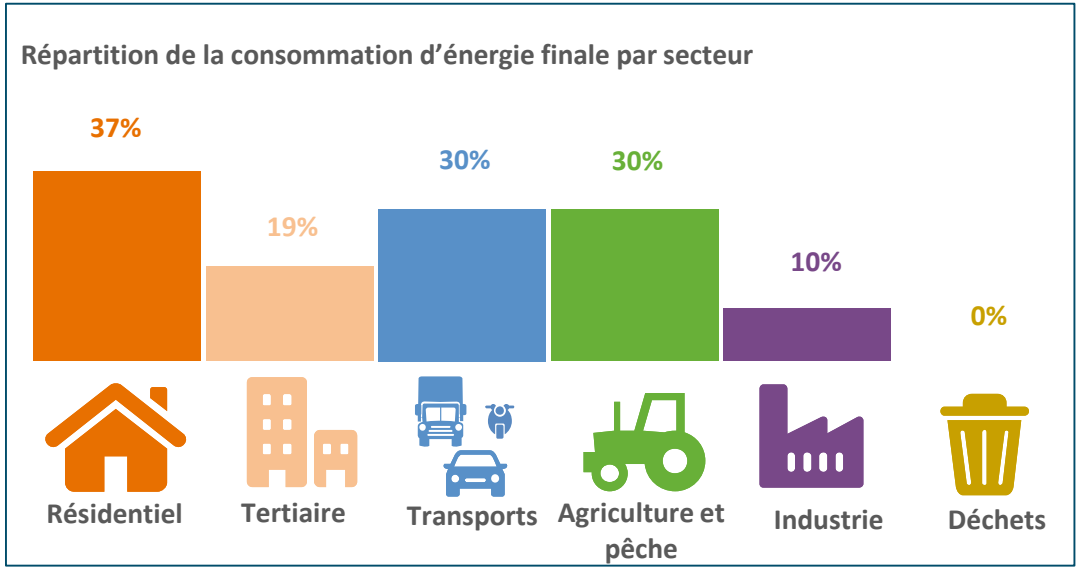

50% du parc de résidences principales construit avant les années 1970 et les premières règlementations thermiques (70% sur la ville de St Brieuc)

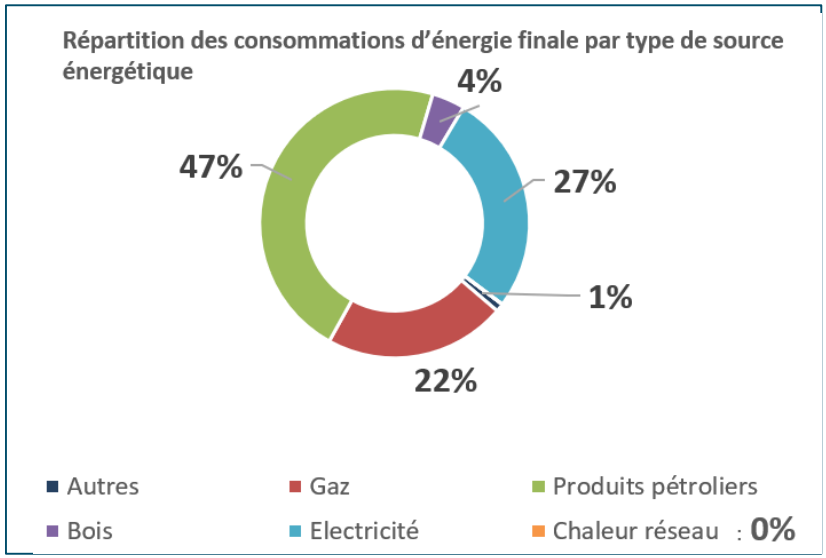

85,9 % des trajets domicile-travail réalisés en voiture

. 6 % à pied

. 4,5 % en transports en commun

. 3,5 % à vélo

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE (vidéo 1)

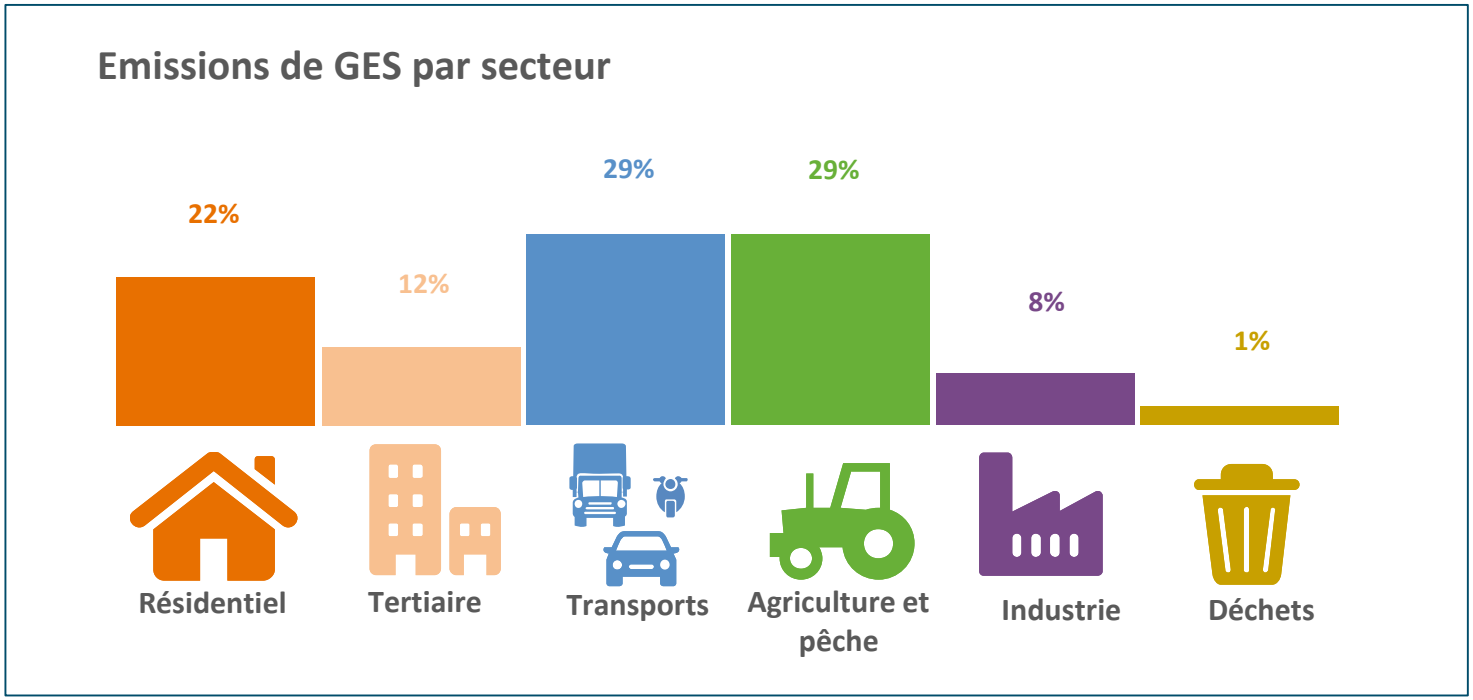

Un étalement urbain source de nouvelles émissions (augmentation des distances aux centralités, utilisation de la voiture) et **facteur de réduction du potentiel de séquestration du carbone** sur le territoire

CENTRALITÉS, FORMES URBAINES ET DENSITÉS (vidéo 2)

QUEL PUBLIC ?

- **Une augmentation du nombre d'habitants** due à l'arrivée de nouveaux habitants sur le territoire, révélatrice de l'**attractivité du territoire**

- **Un quart de la population a moins de 20 ans pour près d'un tiers de plus de 65 ans.**

- **¾ de petits ménages** (famille monoparentale, couple sans enfants, personne seule)

- **42% des propriétaires et les 3/4 des locataires du parc privé sont éligibles à un logement locatif social**

+ 1,5 % sur la période 2010-2016

+1,2% Côtes d'Armor
+3,4% Bretagne

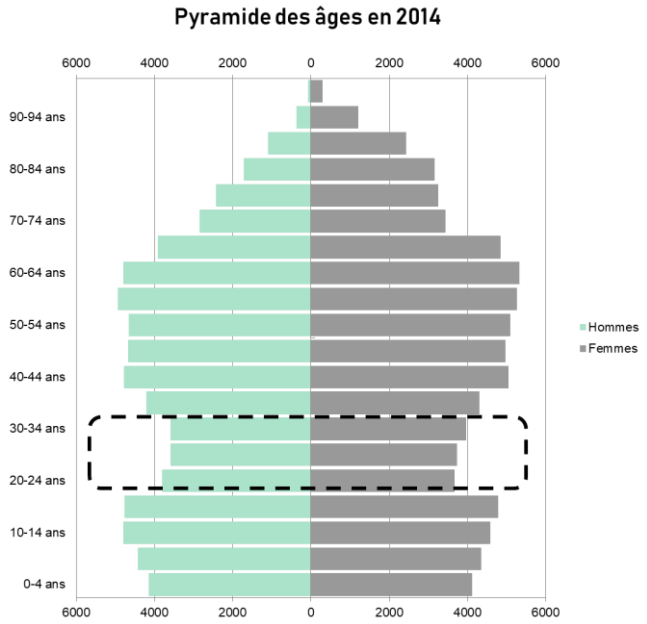

CENTRALITÉS, FORMES URBAINES ET DENSITÉS (vidéo 2)

QUELLE OFFRE ?

- **69 % de logements de 4 pièces ou plus :** une surreprésentation des logements de grande taille
- **70 % de maisons individuelles** et jusqu'à 93% pour certaines communes
- Une augmentation du nombre de **logements vacants (8% en 2014 contre 6% en 1999)**
- À l'échelle nationale, **l'équivalent d'un département est consommé tous les 7 ans**

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION